UN APPEL INTERNATIONAL D'AI.INFO

La superintelligence ne se décrète pas

LA POSITION

Les mots doivent suivre les preuves. Gardons IA comme nom général du domaine. Réservons « superintelligence » aux systèmes dont il est démontré qu'ils dépassent les capacités cognitives humaines dans pratiquement tous les domaines pertinents.

Pour signer, écrivez à appeal@ai.info Lire, partager et signer sur ai.info/appeal/fr

Quand un terme scientifique devient un test de loyauté

Le 29 septembre 2026, une semaine après avoir annoncé le nouveau nom devant l'Assemblée générale de l'ONU, le président Donald Trump a signé le décret présidentiel 14434, qui ordonne aux agences fédérales, « dans toute la mesure permise par la loi », d'utiliser « Super Intelligence » (SI) à la place d'« Artificial Intelligence » (AI) dans les communications officielles et les autres documents non législatifs du pouvoir exécutif. Le décret s'impose aux agences fédérales ; il n'oblige ni les citoyens, ni les universités, ni les entreprises à adopter le nouveau nom.[1][2]

Neuf jours plus tard, le 8 octobre, il a écrit sur Truth Social que la Maison-Blanche considère quiconque utilise le terme « Artificial Intelligence » plutôt que « Super Intelligence » comme « THE ENEMY! », l'ennemi. Le message ne mentionnait aucune sanction. Mais lorsqu'un terme scientifique établi est traité comme un signe de déloyauté, c'est l'indépendance du jugement scientifique qui est en jeu.[3]

La question n'est pas de savoir si un gouvernement peut choisir, dans le respect de la loi, le vocabulaire de ses propres communications. Elle est de savoir si l'autorité politique doit décider de ce que signifie un terme scientifique, indépendamment des capacités que ce terme est censé décrire. Le principe est universel : la

terminologie scientifique doit rester ouverte aux preuves et à l'examen critique, quels que soient les détenteurs du pouvoir politique ou commercial.

Un nom nouveau défini par l'ancien

La section 3 du décret définit « Super Intelligence » comme « les technologies et les systèmes couverts par le terme "artificial intelligence" » de la loi américaine en vigueur, 15 U.S.C. § 9401(3). Le terme de remplacement est défini au moyen de la catégorie même qu'il est censé remplacer.[2][4]

Si la superintelligence est réellement une catégorie différente, qu'est-ce qui la distingue ? Quelles capacités un système doit-il présenter, quels seuils doit-il franchir, et quelles preuves indépendantes établiraient qu'il les a franchis ? Renommer les systèmes existants ne répond à aucune de ces questions.

D'ici au 28 novembre, soit dans les 60 jours qui suivent le décret, le conseiller scientifique et technologique du président doit soumettre au président une proposition de texte législatif définissant « Super Intelligence ». Cela rend particulièrement urgent le besoin de critères scientifiques mesurables. Un décret peut changer le langage administratif ; il ne peut pas changer ce qu'une machine sait faire. Un nom n'est pas une preuve.[2]

Le langage scientifique appartient à une communauté internationale

Partout dans le monde, le domaine garde son nom. La norme internationale consacrée à son vocabulaire, ISO/IEC 22989:2022, s'intitule « Artificial intelligence concepts and terminology ». Le règlement de l'Union européenne sur l'intelligence artificielle encadre les « systèmes d'IA », et la loi italienne n° 132 de 2025 reprend la définition de ce règlement. En août 2025, l'Assemblée générale des Nations unies a créé le Groupe scientifique international indépendant de l'intelligence artificielle ; ses 40 membres, nommés en février 2026, sont chargés d'évaluations scientifiques du domaine fondées sur des données probantes.[5][6][7][8]

Même les comptes rendus des deux gouvernements sur les pourparlers sino-américains de septembre 2026 divergent. La Maison-Blanche a écrit que « les deux dirigeants sont convenus d'utiliser le terme "super intelligence" plutôt qu'"artificial intelligence" » et a annoncé un « U.S.-China Super Intelligence (SI) Dialogue » (« Dialogue États-Unis-Chine sur la superintelligence (SI) ») ; le ministère chinois des Affaires étrangères a annoncé le même forum sous le nom de « China-U.S. AI Dialogue » (« Dialogue Chine-États-Unis sur l'IA »).[9][10]

Le Japon s'est lui aussi montré prudent, et son exemple le rappelle : signer n'est pas adopter. Le 4 octobre 2026, seize pays, dont l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la République de Corée et le Royaume-Uni, ont approuvé avec les États-Unis la « Kyoto Vision for a Golden Age of Science », une déclaration dont le texte parle

de « Super Intelligence (SI) ». Quatre jours plus tard, interrogée à la Chambre des représentants sur l'opportunité, pour le Japon, d'adopter le nouveau nom, la Première ministre Sanae Takaichi a répondu que, pour l'instant, le sigle reste AI : c'est le terme courant dans les documents du gouvernement et les articles scientifiques japonais, le remplacer partout d'un seul coup serait difficile, et le Japon tiendrait compte de l'usage international et des réactions des autres gouvernements.[11][12]

Aux États-Unis mêmes, le 30 septembre, au lendemain du décret présidentiel, le gouverneur de Californie a ordonné aux agences de l'État placées sous son autorité de continuer à employer « Artificial Intelligence » et « AI ».[13]

Un gouvernement peut fixer le vocabulaire de ses propres institutions, dans le respect de la loi. Il ne peut pas faire qu'un terme scientifique fasse autorité pour le reste du monde. Le vocabulaire scientifique évolue, et de nouvelles capacités mériteront peut-être un jour de nouveaux noms, mais le changement devrait suivre des avancées démontrées, et non les précéder.

Artificiel ne veut pas dire factice

L'une des justifications avancées pour abandonner le terme « Artificial Intelligence » est qu'« artificiel » suggérerait quelque chose de factice ou de trompeur. Mais « artificiel » indique comment une chose est faite, et non si elle est réelle. Les satellites artificiels sont de vrais satellites ; les cœurs artificiels remplissent de vraies fonctions médicales. L'intelligence artificielle produit des résultats réels, précieux et parfois extraordinaires.[14]

Le nom est en usage dans la recherche depuis les années 1950, pour un domaine qui va des algorithmes spécialisés à des systèmes à usage général de plus en plus performants. Décrire avec précision le progrès scientifique ne le diminue pas. Ce qui le diminue, ce sont les descriptions qui vont au-delà des preuves.

Ce que signifie la superintelligence, et ce qui reste ouvert

La superintelligence est un concept plus ambitieux. Une définition très répandue, popularisée par Nick Bostrom en 2014, parle de « tout intellect qui dépasse de loin les performances cognitives des êtres humains dans pratiquement tous les domaines d'intérêt ». Dans le cadre des « Levels of AGI » présenté par des chercheurs de Google DeepMind à la conférence ICML 2024, la superintelligence artificielle est le niveau le plus élevé de capacité générale : surpasser tous les êtres humains. La version révisée, mise en ligne en septembre 2025, qualifie toujours ce niveau de « pas encore atteint ».[15][16]

Comme l'a rapporté Nature en octobre 2026, les chercheurs ne disposent toujours pas de critères rigoureux et universellement admis pour définir la

superintelligence ; même les composantes d'une intelligence de niveau humain restent indéfinies. L'absence de tels critères rend une terminologie précise d'autant plus importante : une étiquette ambitieuse ne peut pas remplacer les preuves des capacités qu'elle laisse entendre.[14]

Les systèmes actuels surpassent les experts humains dans certaines tâches précises. Ces réussites méritent d'être reconnues. Elles ne sont pas l'équivalent d'une intelligence surhumaine de portée générale.

Quand une étiquette remplace une explication

Imaginez qu'on vous refuse un prêt ou un emploi à la suite d'une évaluation automatisée. Vous devriez pouvoir savoir quelle est la précision du système, quelles sont ses limites, quels critères il applique, qui a choisi de le déployer, sous quel contrôle, et qui répond de ses erreurs. S'entendre dire qu'« une superintelligence a décidé » ne répond à rien de tout cela : cela ne fait que prêter à la décision une autorité qui n'a jamais été démontrée.

Les mots façonnent cette autorité. Dans des expériences présentées à la conférence CHI 2022, Markus Langer et ses collègues ont constaté que les termes employés pour désigner les systèmes de décision automatisée influencent la manière dont les gens les perçoivent et les évaluent, y compris la confiance qu'ils leur accordent.[17]

C'est dans la santé, l'éducation, la finance, l'emploi et l'administration publique que cela compte le plus. Plus l'intelligence revendiquée pour un système est grande, plus le besoin de preuves, de transparence et de responsabilité est grand.

Une fraude, deux noms

Le 4 septembre 2024, le bureau du procureur fédéral du district sud de New York a annoncé l'inculpation de Michael Smith sous le titre « North Carolina Musician Charged With Music Streaming Fraud Aided By Artificial Intelligence » (« Un musicien de Caroline du Nord inculpé pour fraude au streaming musical avec l'aide de l'intelligence artificielle »). Selon l'accusation, à partir de 2018 environ, Smith a travaillé avec le dirigeant d'une entreprise de musique fondée sur l'IA pour produire des centaines de milliers de morceaux, puis les a fait écouter des milliards de fois par des comptes automatisés.[18]

Smith a plaidé coupable en mars 2026. Le 6 octobre 2026, le même bureau a annoncé sa condamnation à 18 mois de prison sous un nouveau titre : « North Carolina Man Sentenced To 18 Months In Prison For Super Intelligence-Assisted Music Streaming Fraud » (« Un homme de Caroline du Nord condamné à 18 mois de prison pour fraude au streaming musical avec l'aide de la superintelligence »).

La fraude décrite a duré de 2017 à 2024, et le texte même du communiqué qualifie toujours la musique d'« AI-generated songs », des morceaux générés par l'IA.[19]

Aucun des deux communiqués ne présente d'éléments montrant que les systèmes utilisés pour créer la musique aient eu des capacités surhumaines de portée générale, et le communiqué de 2024 reste en ligne tel qu'il a été publié. Entre les deux, c'est le vocabulaire du bureau qui a changé, pas la technologie en cause. Un changement rétroactif de vocabulaire n'est pas une percée scientifique rétroactive.[18][19]

Ce que nous demandons

01 **Aux journalistes et aux rédactions :** continuez d'employer intelligence artificielle et IA comme termes génériques. Quand un document fédéral américain dit « SI », expliquez qu'il s'agit de l'usage de l'administration, distinct du sens que revêt le terme superintelligence dans la recherche.

02 **Aux universités, aux écoles et aux chercheurs :** enseignez et préservez les distinctions entre IA, intelligence artificielle générale et superintelligence, et jugez les nouveaux termes sur les preuves, non sur des préférences politiques ou commerciales.

03 **Aux entreprises qui conçoivent et déploient ces systèmes :** décrivez-les en vous fondant sur des capacités mesurées, des limites documentées et des évaluations transparentes. Ne présentez pas un produit comme superintelligent sans preuves publiquement vérifiables.

04 **Aux gouvernements et aux législateurs :** fondez les définitions sur des capacités qui peuvent être testées. Distinguez les appellations administratives des affirmations scientifiques, et protégez l'indépendance de la recherche et de la communication scientifique.

05 **Aux sociétés savantes et aux organismes de normalisation :** travaillez à des définitions de l'IA, de l'IA générale et de la superintelligence qui soient testables et cohérentes à l'échelle internationale, ouvertes aux progrès futurs et au débat légitime.

06 **À tous :** défendez la liberté de décrire la technologie avec exactitude sans avoir à déclarer une allégeance politique. Soutenir le progrès technologique et exiger la rigueur scientifique ne sont pas des positions opposées.

La superintelligence doit être une réussite, pas un slogan

La superintelligence est une ambition extraordinaire, susceptible de transformer la science, la médecine et la connaissance humaine. Mais poursuivre cet avenir n'exige pas de faire comme s'il était déjà arrivé.

Nous devrions célébrer les véritables réussites de l'intelligence artificielle tout en exigeant des preuves vérifiables avant d'attribuer des capacités supérieures à l'intelligence humaine.

Les gouvernements peuvent promouvoir le progrès technologique. Les entreprises peuvent viser des percées ambitieuses. Ni les uns ni les autres ne peuvent transformer une aspiration en fait scientifique simplement en changeant son nom.

Le langage scientifique doit suivre les preuves, non l'autorité politique.

La superintelligence ne se décrète pas. Elle se démontre.

Gabriele Masetti

AI.INFO – PREMIER SIGNATAIRE

Pour signer, écrivez à `appeal@ai.info · ai.info/appeal/fr`

Sources

1 Donald Trump, discours lors du débat général de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, 22 septembre 2026 – gadebate.un.org.
https://gadebate.un.org/en/81/united-states-america

2 Décret présidentiel 14434, « Inaugurating the Era of Super Intelligence », 29 septembre 2026, sections 1 à 3 – whitehouse.gov ; Federal Register, 91 FR 63129, 2 octobre 2026. Traduction des citations par nos soins.
https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2026/09/inaugurating-the-era-of-super-intelligence/
https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2026-10-02/html/2026-20321.htm

3 Donald Trump, message sur Truth Social, 8 octobre 2026 – message original.
https://truthsocial.com/@realDonaldTrump/117406176604364910

4 15 U.S.C. § 9401(3), définition d'« artificial intelligence ».
https://www.law.cornell.edu/uscode/text/15/9401

5 ISO/IEC 22989:2022, « Information technology – Artificial intelligence – Artificial intelligence concepts and terminology », première édition, juillet 2022 – iso.org.
https://www.iso.org/standard/74296.html

6 Règlement (UE) 2024/1689 (règlement sur l'intelligence artificielle), article 3, point 1.
https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2024/1689/oj/fra

7 Loi italienne n° 132 du 23 septembre 2025, article 2 – Gazzetta Ufficiale n° 223 du 25 septembre 2025.
https://www.gazzettaufficiale.it/eli/id/2025/09/25/25G00143/sg

8 Assemblée générale des Nations unies, résolution 79/325, adoptée le 26 août 2025, paragraphe 1 – docs.un.org ; nomination des 40 membres du Groupe, 12 février 2026 – unric.org.
https://docs.un.org/fr/A/RES/79/325
https://unric.org/en/general-assembly-appoints-artificial-intelligence-panel/

9 Maison-Blanche, « Fact Sheet: President Donald J. Trump Advances a Fair and Reciprocal Relationship with China While Hosting Historic State Visit », 25 septembre 2026 – whitehouse.gov. Traduction de la citation par nos soins.
https://www.whitehouse.gov/fact-sheets/2026/09/fact-sheet-president-donald-j-trump-advances-a-fair-and-reciprocal-relationship-with-china-while-hosting-historic-state-visit/

10 Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, « China and the United States Reach Eight Deliverables and Understandings », point 7, 26 septembre 2026 – fmprc.gov.cn.
https://www.fmprc.gov.cn/eng/xw/zyxw/202609/t20260926_12031663.html

11 Maison-Blanche, « U.S. Leads International Coalition to Endorse Kyoto Vision for a Golden Age of Science », 4 octobre 2026 – whitehouse.gov ; texte de la déclaration – Kyoto Vision (PDF).
https://www.whitehouse.gov/releases/2026/10/us-leads-international-coalition-to-endorse-kyoto-vision-for-a-golden-age-of-science/
https://www.whitehouse.gov/wp-content/uploads/2026/10/Kyoto-Vision-for-a-Golden-Age-of-Science.pdf

12 Sanae Takaichi, réponse à la Chambre des représentants, 8 octobre 2026, rapportée par TV Asahi (ANN) – tv-asahi.co.jp ; et par l'agence Kyodo – daily.co.jp.
https://news.tv-asahi.co.jp/news_politics/articles/000538741.html
https://www.daily.co.jp/society/politics/2026/10/08/0020907534.shtml

13 Gouverneur de Californie, décret N-10-26, 30 septembre 2026 – gov.ca.gov ; communiqué – gov.ca.gov.
https://www.gov.ca.gov/wp-content/uploads/2026/09/SIGNED_EO-N-10-26_9.30.26.pdf
https://www.gov.ca.gov/2026/09/30/californias-nation-leading-ai-framework-just-got-stronger-governor-newsom-signs-more-first-in-the-nation-worker-protections-and-more/

14 Jenna Ahart, « The science of superintelligence and why AI is still a useful word », Nature, 7 octobre 2026 – nature.com.
https://www.nature.com/articles/d41586-026-03198-6

15 Nick Bostrom, Superintelligence: Paths, Dangers, Strategies, Oxford University Press, 2014. Traduction de la citation par nos soins.

16 Meredith Ringel Morris et al. (Google DeepMind), « Position: Levels of AGI for Operationalizing Progress on the Path to AGI », Proceedings of ICML 2024, PMLR 235 – arXiv:2311.02462 (version 5, 24 septembre 2025), tableau 1. Traduction de la citation par nos soins.
https://proceedings.mlr.press/v235/morris24b.html
https://arxiv.org/abs/2311.02462

17 Markus Langer, Tim Hunsicker, Tina Feldkamp, Cornelius J. König, Nina Grgić-Hlača, « “Look! It’s a Computer Program! It’s an Algorithm! It’s AI!”: Does Terminology Affect Human Perceptions and Evaluations of Algorithmic Decision-Making Systems? », CHI 2022 – doi:10.1145/3491102.3517527 ; arXiv:2108.11486.
https://doi.org/10.1145/3491102.3517527
https://arxiv.org/abs/2108.11486

18 Bureau du procureur fédéral du district sud de New York, « North Carolina Musician Charged With Music Streaming Fraud Aided By Artificial Intelligence », 4 septembre 2024 – justice.gov.
https://www.justice.gov/usao-sdny/pr/north-carolina-musician-charged-music-streaming-fraud-aided-artificial-intelligence

19 Bureau du procureur fédéral du district sud de New York, « North Carolina Man Sentenced To 18 Months In Prison For Super Intelligence-Assisted Music Streaming Fraud », 6 octobre 2026 – justice.gov.
https://www.justice.gov/usao-sdny/pr/north-carolina-man-sentenced-18-months-prison-super-intelligence-assisted-music